

LES DIFFERENTS MOTIFS DE DEMANDE DE DEROGATION

Les Motifs	Dépôt de dossier	Pièces justificatives à fournir
<ul style="list-style-type: none"> • PEDAGOGIQUES : <p>Pour une demande d'inscription en cursus spécifique émanant de l'Education nationale (CHAM, ULIS, ...)</p>	NON	<i>Pas de dossier de demande de dérogation a déposé</i>
<ul style="list-style-type: none"> • MEDICAL DE L'ENFANT : <p>Demande concernant un problème médical compromettant la scolarisation de l'enfant sur son école de secteur</p>	OUI	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile de moins de 3 mois, • Carte PMR, attestation de reconnaissance du handicap • Certificat médical d'un spécialiste ou un compte rendu médical lié au suivi
<ul style="list-style-type: none"> • RAPPROCHEMENT DE FRATRIE : <p>Demande pour que l'enfant rejoigne son aîné dans le même groupe scolaire hors secteur</p>	OUI	<i>Pas de justificatif nécessaire, mentionner le rapprochement de fratrie</i>
<ul style="list-style-type: none"> • MODE DE GARDE : <p>Demande liée au mode de garde pour l'enfant scolarisé, déclaré auprès d'une assistante maternelle agréée. L'enfant est emmené ou récupéré avant ou après le temps scolaire et périscolaire par ce tiers. Seule l'école de secteur ou une école de proximité de l'assistante maternelle peut être demandée.</p>	OUI	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Contrat de garde faisant apparaître l'adresse et les horaires de garde • Justificatifs professionnels des 2 parents attestant des horaires de travail • Un bulletin de salaire par parent
<ul style="list-style-type: none"> • PROFESSIONNEL : <p>Demande qui concerne des situations professionnelles complexes ne permettent pas aux parents de déposer ou de récupérer leur enfant pendant les heures d'ouverture de l'école (garderie comprise) sur leur école de secteur. Ces situations concernant les 2 parents : Horaires de travail hors cadre scolaire et périscolaires. Déplacements fréquents, travail hors de la commune</p>	OUI	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • 3 derniers bulletins de salaire de chaque parent • Attestation ou contrat de travail mentionnant le lieu de travail et les particularités du poste occupé (horaires ou déplacements) • Justificatifs du tiers (assistante maternelle, grands-parents, tante/oncle, ami...) prenant en charge l'enfant hors temps scolaire si existant (contrat de travail, justificatif de domicile et pièce d'identité).
<ul style="list-style-type: none"> • MEDICAL AUTRE QUE L'ENFANT : <p>Demande de dérogation qui concerne un des parents ou un autre enfant de la fratrie qui présente un problème de santé mettant en péril la scolarisation de l'enfant sur l'école de secteur. La famille doit démontrer que l'autre</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Carte PMR, attestation de reconnaissance du handicap • Certificat médical d'un spécialiste attestant d'une pathologie empêchant

LES DIFFERENTS MOTIFS DE DEMANDE DE DEROGATION

<p>parent n'est pas en mesure de prendre en charge les trajets scolaires pour des raisons professionnelles ou de santé</p>	<p>OUI</p>	<p>l'accompagnement sur l'école de secteur, justificatif du tiers qui prend en charge l'enfant sur les trajets domicile-école si existant (justificatif de domicile et pièce d'identité).</p>
<p>• SITUATION FAMILIALE :</p> <p>Demande de dérogation qui concerne les situations de garde alternées entre les parents ou ces derniers souhaitent une école à mi-chemin en dehors du secteur du père et de la mère en raison de contraintes professionnelles ou de mode de garde. D'autres situations particulières peuvent être concernées.</p>	<p>OUI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Jugement fixant la garde • Attestation CAF de prise en charge de rattachement de l'enfant du foyer • Ou attestation de prise en charge par une association • Pour les justificatifs de mode de garde ou professionnel, se référer aux motifs concernés
<p>• RAPPROCHEMENT DE FRATRIE CURSUS SPECIFIQUE</p>	<p>OUI</p>	<p><i>Conditionné aux possibilités d'accueil des élèves du secteur, qui demeurent prioritaires. Pour plus d'informations sur le cadre, nous vous invitons à consulter le site internet de la Ville</i></p>
<p>• CONTINUITÉ GS/CP :</p> <p>Cette demande n'est possible qu'en raison d'une réorientation pour sureffectif en maternelle. Dans les autres cas, elle devra être justifiée au regard des autres critères familiaux</p>	<p>OUI</p>	<p><i>Conditionné aux possibilités d'accueil des élèves du secteur, qui demeurent prioritaires. Pour plus d'informations sur le cadre, nous vous invitons à consulter le site internet de la Ville</i></p>